



# R.I.F.A.P.

## La chaîne des secours

## Objectif du cours



- Connaître les différents intervenants potentiels dans un accident de plongée.
- Connaître leur rôle.
- Connaître l'enchaînement de leurs interventions.

## Qu'est-ce que la chaîne des secours ?

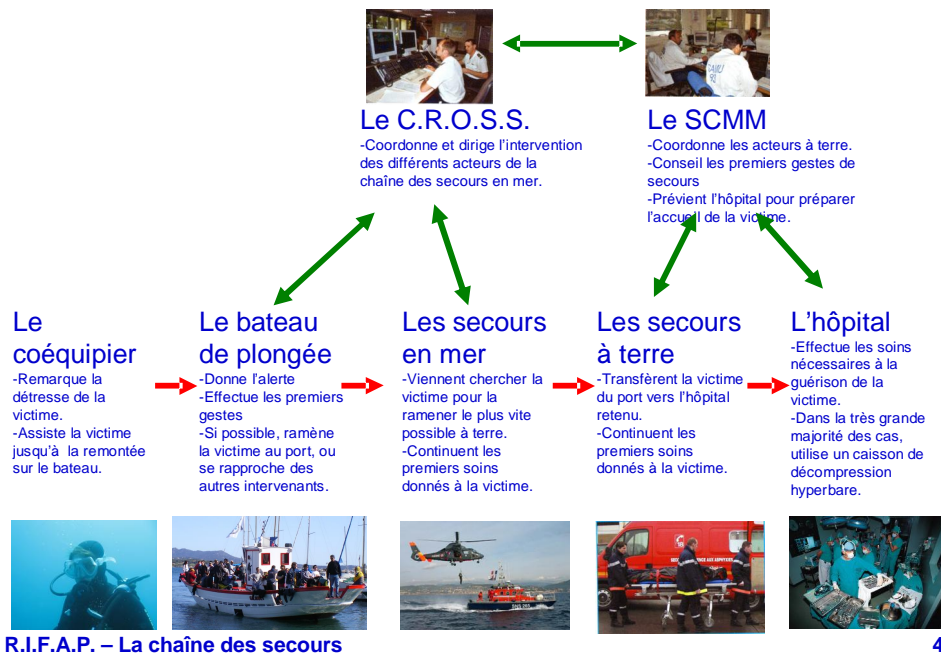
Pontoise Plongée



- C'est l'ensemble des intervenants permettant d'amener la victime d'un accident jusqu'à l'hôpital pour y recevoir des soins.
  - Le premier maillon de cette chaîne est le témoin de l'accident.
  - Le dernier maillon de cette chaîne est le médecin hospitalier administrant les soins nécessaires au rétablissement de la victime.
- L'objectif de cette chaîne des secours est double.
  - Diminuer au maximum le délai nécessaire pour acheminer la victime à l'hôpital.
  - Faire les gestes nécessaires pour que l'état de la victime ne s'aggrave pas.

# La chaîne des secours en mer

**Pontoise Plongée**



R.I.F.A.P. – La chaîne des secours

## Le premier maillon : le coéquipier.

Pontoise Plongée



- Remarque la détresse de la victime
  - La surveillance mutuelle (observation du coéquipier, dialogue par signe) doit être fréquente et régulière pour détecter au plus vite la détresse.
- Assiste la victime en la remontant à la surface
  - Utilisation d'une prise adaptée à la détresse de la victime : simple rapprochement, tenue de la bretelle du gilet, prise assistance.
- Remorque la victime jusqu'au bateau
- Déséquipe la victime dans l'eau
  - Ceinture de plomb, bloc+gilet, palme.
- Sort la victime de l'eau par une prise adaptée
  - Prise différente selon qu'on utilise une échelle perroquet, ou que l'on remonte sur un bateau pneumatique.

## Le deuxième maillon : le bateau de plongée.



- Le nombre d'intervenants peut varier en fonction de l'organisation de la plongée.
  - Intervention du seul coéquipier dans le cas d'un binôme Niveau 3 plongeant seul à bord d'un petit pneumatique.
  - Intervention de plusieurs encadrant dans le cas d'une sortie club sur un bateau plus important.
- L'ensemble des actions à bord est piloté par un coordinateur
  - Généralement, le directeur de plongée ou le capitaine du bateau.
  - Néanmoins, selon les circonstances, tout plongeur peut être amené à prendre ce rôle en charge.
  - Le coordinateur répartit les différentes tâches entre les différents secouristes.

## Le deuxième maillon : le bateau de plongée.

Pontoise Plongée



- Recueillir les informations sur les circonstances de l'accident
  - Interroger la victime si elle peut répondre
  - Interroger ses coéquipiers de palanquée.
- Mettre en sécurité l'ensemble des plongeurs
  - Surveiller les coéquipiers de palanquée de la victime
  - Rappeler les autres palanquées.
- Faire le bilan de la victime.
  - Vérifier si elle est consciente.
  - Si elle est inconsciente, vérifier sa respiration et sa circulation.

## Le deuxième maillon : le bateau de plongée.

**Pontoise Plongée**



- **Faire les premiers gestes de secours**
  - Selon la gravité de l'état de la victime, cela ira du simple réconfort moral à l'oxygénothérapie et au massage cardiaque.
- **Donner l'alerte**
  - Appeler le CROSS en donnant le maximum d'information : circonstance, état de la victime, gestes de secours effectués.
- **Remplir une fiche d'évacuation de la victime**
  - Cette fiche comporte toutes les informations nécessaires aux secours et à l'hôpital.
  - Cette ne doit pas quitter la victime jusqu'à l'hôpital
  - Si la victime plongeait avec un ordinateur, l'ordinateur est fournit aux secours avec la fiche d'évacuation.



# Fiche d'évacuation d'un plongeur accidenté

**Pontoise Plongée Club**



## FICHE D'EVACUATION DE PLONGEUR



NOM : ..... PRENOM : ..... Date de naissance : .....  
 DATE : ..... Tél. Club ou Accompagnant : .....

### CARACTERISTIQUES DE LA PLONGEE

LIEU : .....

PLONGEE LIBRE  SCAPHANDRE

PROFONDEUR MAX : ..... mètres

DUREE TOTALE : ..... minutes

PALIERS	Mètres			
	Minutes			

HEURE DE SORTIE : ..... H .....

TABLE UTILISEE : .....

ORDINATEUR : ..... A JOINDRE

PLONGEE SUCCESSIVE oui  non   
 REMONTEE incidents

NORMALE 10 - 15 m/mn

RAPIDE > 17 m/mn

PANIQUE

### SIGNES OBSERVES

### HEURE

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

### PREMIERS SOINS

P.L.S.

OXYGÈNE

M.C.E.

ASPIRINE

B. À B.

BOISSON

R.I.F.A.P. – La chaîne des secours

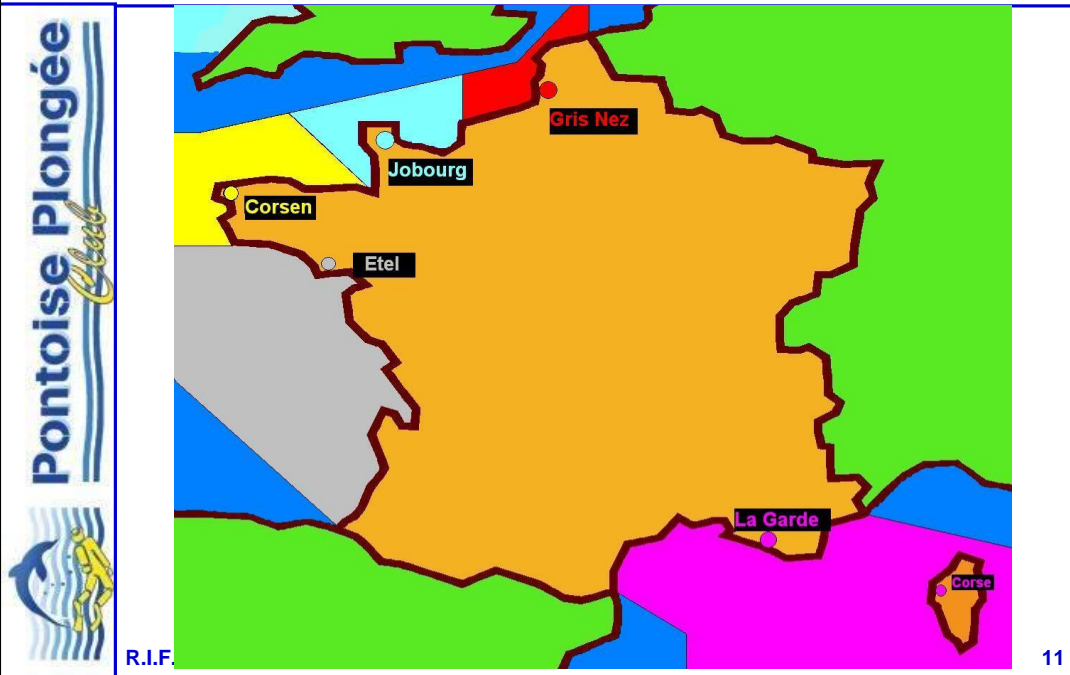
9

## Le coordinateur des secours : le C.R.O.S.S.



- C.R.O.S.S. : Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Secours
  - Organise la recherche et les secours en mer (SECMAR)
  - Surveille la navigation maritime (SURNAV) et si nécessaire intervient (fonction très importante en Manche où circule le quart du trafic maritime mondial)
  - Diffuse les renseignements sur la sécurité maritime (RSM).
- Organisme dépendant du préfet maritime
  - Organisme dépendant des autorités civiles.
  - Les personnes travaillant dans les C.R.O.S.S. sont des personnels de la Marine Nationale détachés pour cette mission.
- 5 C.R.O.S.S. en France métropolitaine
  - Les stations des sémaphores de la Marine Nationale transmettent l'ensemble des informations concernant le trafic maritime dans les eaux nationales aux C.R.O.S.S..
  - Des C.R.O.S.S. (ou équivalents) sont également en place dans les DOM-TOM.

## Carte des Centre Régionaux Opérationnels de Surveillance et de Sauvetage



## Le coordinateur des secours : le C.R.O.S.S.



- Mobilise l'ensemble des moyens pour porter secours à la victime
  - A autorité pour détourner tous les navires situés sur la zone de l'accident.
- Assure la liaison entre les différents intervenants
  - En particulier, dans le cas où l'un des intervenants ne dispose pas de la VHF.
  - Donne le Cap à suivre aux différents intervenants.
  - Coordonne les rencontres en mer entre les différents intervenants.
- Chaque intervenant doit suivre les consignes données par le C.R.O.S.S.

## Le conseil médical : le S.C.M.M.

Pontoise Plongée



- S.C.M.M. : Samu de Coordination Médicale Maritime
  - Il existe 8 S.C.M.M. en France chacun en lien étroit avec un C.R.O.S.S.
- Evalue la gravité de l'état de la victime
  - Se base sur les informations transmises par les secouristes assistant la victime.
- Mobilise les ressources médicales terrestres.
  - Véhicule terrestre.
  - Caisson de décompression.
- Transmet les informations médicales à l'hôpital qui accueillera la victime.
  - Permet à l'hôpital de préparer les premières interventions : chirurgie, caisson.
- Le S.C.M.M. coordonne les opérations à terre.
  - En mer cette coordination est de la responsabilité du C.R.O.S.S.
- Le C.C.M.M. (Centre de Consultation Médicale Maritime) n'intervient pas en cas d'accident de plongée
  - Permet aux personnes en mer d'avoir une consultation médicale par radio.

R.I.F.A.P. – La chaîne des secours

13

## Le troisième maillon : les moyens à la disposition du C.R.O.S.S.



- La S.N.S.M.  
(Société Nationale de Sauvetage en Mer)
- La Gendarmerie Maritime
- La Sécurité Civile
- La Marine Nationale
- Tout navire présent dans la zone

R.I.F.A.P. – La chaîne des secours

14

## Le troisième maillon : les secours en mer



- Interviennent sur ordre du C.R.O.S.S.
- Permettent un rapatriement à terre plus rapide de la victime
  - Une vedette de la S.N.S.M. est normalement mobilisée en moins de 10mn.
  - Les vedettes (S.N.S.M. et Gendarmerie Maritime) ont une vitesse et une tenue à la mer bien supérieure à celle des bateaux de plongée.
  - Si nécessaire, le C.R.O.S.S. peut faire appel à des hélicoptères.
- Continuent les premiers gestes de secours
  - Les équipages de la S.N.S.M. ou de la Sécurité Civile ont une formation en secourisme comparable à celle des pompiers.
  - L'équipement de secourisme embarqué sur les vedettes et hélicoptères peut être complété avant le départ, sur conseil du S.C.M.M.

## Le troisième maillon : l'hélicoptère

Pontoise Plongée



- Si nécessaire, le C.R.O.S.S. ordonnera le rapatriement de la victime par hélicoptère
- Ranger tous les équipements susceptibles d'être emportés par le vent du rotor.
  - Si possible, tout mettre en cale ou dans la cabine.
- Dégager une partie du navire
  - Laisser la place pour la manœuvre d'hélicoptère.
  - Descendre tous les montants haut placés pouvant gêner la manœuvre de l'hélicoptère (pavillon Alpha en particulier).



## Le troisième maillon : l'hélicoptère



- Un sauveteur descend à bord du bateau où se trouve la victime.
- Selon la technique utilisée, la victime est attachée à une civière ou entourée d'une sangle.
- La victime est remontée à bord de l'hélicoptère.



R.I.F.A.P. – La chaîne des secours

17

## Le quatrième maillon : les secours à terre

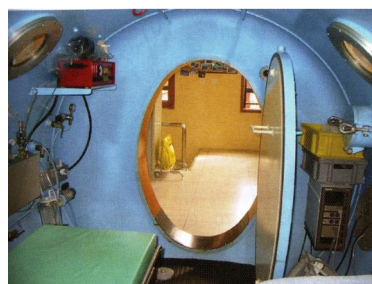


- Les pompiers ou le SAMU attendront la victime au port indiqué par le C.R.O.S.S.
- Ils achemineront la victime jusqu'à l'hôpital.
- Les soins continueront d'être administrer dans le véhicule de secours

## Le cinquième maillon : l'hôpital



- La victime sera prise en charge pas les médecins dès son arrivée.
- Dans la majorité des cas, elle sera placée immédiatement en caisson de décompression bi-place.
  - L'utilisation de ces caissons nécessite du personnel médical spécialisé.
  - Tous les hôpitaux ne sont pas équipés de caissons, d'où la nécessité de connaître le caisson le plus proche du site de plongée.



R.I.F.A.P. – La chaîne des secours

19

## Durée de la chaîne des secours en mers.

Pontoise Plongée



- Délai maximum d'acheminement de la victime à l'hôpital : 2 heures
- Délai moyen d'acheminement de la victime à l'hôpital : 1 heure 30
- Délai « idéal » d'acheminement de la victime à l'hôpital : 1 heure

## Après l'accident ...



- **Juste après l'accident**
  - Rassembler les affaires de la victime.
  - Prévenir ses proches.
  - Prévenir le responsable de la structure organisant la plongée.
- **Dans les 5 jours : déclarer l'accident aux assurances**
  - Passé ce délai, l'assureur est en droit de refuser le versement des remboursements normalement prévus.
- **Plus tard**
  - Remplir le questionnaire technique fédéral.
  - Déclarer l'accident au préfet qui ordonne si nécessaire une enquête sur les circonstances de l'accident.